



Monsieur Olivier VERAN
Ministre des solidarités et de la santé
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Albertville, le 6 juillet 2020

MARTINE
BERTHET

Nos réf. : 2020/MB/JP

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires sociales*

*Membre de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République a souhaité la tenue d'un « Ségur de la Santé » afin de tirer collectivement les leçons de l'épreuve traversée et de faire le lien avec les orientations de Ma Santé 2022, pour bâtir les fondations d'un système de santé encore plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels. A cet effet, une grande concertation est menée avec les acteurs et partenaires du système de santé. N'ayant pu être présente aux deux permanences proposées aux parlementaires et organisées au Ministère des solidarités et de la santé, je vous transmets par la présente mes propositions issues de mes réflexions personnelles à la suite des travaux que j'ai pu mener jusque là au sein de la commission des affaires sociales du Sénat mais aussi comme Présidente de la commission sociale du Département de la Savoie et enfin comme professionnelle de santé moi-même :

1. Donner plus d'autonomie aux ARS départementaux.
2. Créer plus de lien entre ces ARS départementaux et les élus des territoires pour la mise en œuvre de leurs projets de santé et médico-sociaux.
3. Créer sans attendre une CPTS pour chaque intercommunalité en y incluant bien l'ensemble des professionnels de santé.
4. Donner plus de moyens à la psychiatrie pour suivre les patients dans les territoires et réduire ainsi les troubles à l'ordre public, induits dans les communes par manque de soins réguliers des patients.



5. Inciter et faciliter d'urgence la création de « maisons de la femme » pilotées par un médecin gynécologue entouré de sages-femmes pour un meilleur suivi gynécologique à tout âge, une prévention adaptée et une détection précoce.
6. Sortir l'immobilier du budget des hôpitaux.

J'ai par ailleurs été interpellée par les représentants des différents professionnels de santé dont je vous prie de trouver la liste ci-après et je me permets de soutenir les interventions qu'ils ont pu faire auprès de vous-même et de vos services.

Certains regrettent de ne pas avoir été auditionnés. C'est le cas par exemple d'une grande partie des étudiants en santé. En effet, il semblerait que seuls ceux inscrits en médecine aient été entendus.

En leur nom, je compte sur votre attention et votre soutien et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Martine BERTHET
Sénatrice de la Savoie

Liste des organisations qui m'ont interpellées :

- l'Union de Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO) ;
- l'Ordre national des pharmaciens ;
- le Syndicat National des Infirmier(e)s-Anesthésistes (SNIA) ;
- le Syndicat national des audioprothésistes (UNSAF) ;
- l'Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux (ONSIL) ;
- La Mutualité Française ;
- l'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) ;
- l'InterAsso Grenoble Alpes, fédération des associations étudiantes grenobloises pour les étudiants des filières de santé ;
- la Fédération française des diabétiques.